



Communiqué de presse

25 novembre 2021

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE PLANTATIONS 2020/2021 DE LA PLAINE DE PIERRELAYE-BESSANCOURT

Le Syndicat mixte d'aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAPP) porte depuis 2014, l'ambitieux projet de créer dans le Val d'Oise une nouvelle forêt de 1 340 hectares sur les 7 communes de Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône et Taverny, à 25 kilomètres de l'agglomération parisienne.

Répondant aux exigences du site, anticipant les variations climatiques, offrant des habitats naturels diversifiés, cet aménagement forestier emblématique viendra contribuer au développement de la biodiversité, à la lutte contre la pollution atmosphérique et contre le réchauffement climatique. Au cœur de l'urbanisation, un nouveau poumon vert sera ouvert aux habitants du Val d'Oise et contribuera au développement du patrimoine naturel de l'Île-de-France.

Avec l'aide de l'État, ce projet labellisé 'Grand Paris' en 2012 est aujourd'hui opérationnel. Depuis la plantation inaugurale du 25 novembre 2019, trente ha ont été plantés sous la maîtrise d'œuvre de l'Office National des Forêts.

L'utilité publique du projet a été reconnue en février 2020. Aujourd'hui le SMAPP est propriétaire de 724 ha.



La nouvelle campagne de plantation s'ouvre le 25 novembre 2021. Elle permettra de planter une centaine d'hectares, sur les parcelles déjà propriété du SMAPP, ce qui représente 233 400 plants de 24 essences différentes telles que : Chêne pubescent, chêne chevelu, chêne sessile, alisier blanc, charme, cormier, églantier, érable plane, érable de Montpellier, merisier, tilleul, cèdre du Liban...

Sur l'ensemble du projet trente essences ont été sélectionnées par l'Office National des Forêts, pour leur rusticité et leur adaptation au climat local, présent et futur, et à la qualité des sols.

La diversité des essences, et leur plantation en mélange, assurent à la future forêt, à la fois sa pérennité et sa résistance à l'égard de possibles infections (champignons, insectes ravageurs...).

Le boisement de la Plaine nécessitera encore 6 à 8 ans. La forêt sera mature dans 30 à 50 ans selon les essences.

84,5 millions d'euros seront investis pour la création de la forêt de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt, dans le département du Val d'Oise.

Les membres du SMAPP :



En étroite collaboration avec :



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE



Les financeurs : Syndicat interdépartemental de l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, Agence de l'Eau Seine Normandie, Compensations forestières (la Société du Grand Paris, Communauté d'agglomération Val Parisis, SPLA Cergy-Pontoise, SOLIDEO...), Communes et intercommunalités, Fonds européens et Mécénat.



Nos autres partenaires :



Chiffres clés :

-7 communes et 3 intercommunalités

-1340 hectares de superficie au total

- 300 000 arbres plantés à la fin de la saison 2021 et 1 million d'arbres plantés à terme,

- de 1 500 à 2 500 plants à l'hectare

- 84,5 millions d'euros, l'investissement pour la création de cette forêt

- 30 essences d'arbres différentes

Contacts presse :

Département du Val d'Oise

Guillaume TESSIER – guillaume.tessier@valdoise.fr – 07 84 39 09 10

Syndicat mixte de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt

Anne LOCATELLI-BIEHLMANN - anne.locatelli-biehlmann@valdoise.fr – 06 07 86 34 05